



Le 26 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES MAIRES DE REZÉ, LA MONTAGNE, ORVAULT ET DE LA DEPUTÉE DE LA 4^{ème} CIRCONSCRIPTION

Aéroport Nantes-Atlantique : nous demandons des actions concrètes pour la santé des habitants

Monsieur le Ministre,

Suite à l'abandon de la procédure d'appel d'offres pour la remise en concession de l'aéroport de Nantes-Atlantique, vous avez pris la décision de lancer une phase de concertation sur le territoire pour recueillir les attentes des parties prenantes.

A l'échelle métropolitaine, les 24 maires ont formalisé le socle des attentes communes. **Si nous soutenons le contenu de cette contribution, nous souhaitons néanmoins la compléter car nous considérons que les attentes qui y sont exprimées ne sauraient suffire pour répondre aux nuisances que subissent quotidiennement les riveraines et riverains de l'aéroport, lesquelles affectent leur santé.**

Si tout le monde s'accorde sur la volonté de « protéger la santé des habitants », il importe dès lors de mettre en œuvre de façon prioritaire de réelles mesures de prévention et de protection. En l'absence de certaines études sur des corrélations entre la santé et les pollutions de l'air ou le bruit, le principe de précaution doit primer.

Dans la mesure où la santé reste notre priorité sur le sujet de l'aéroport, nous demandons en conséquence les deux évolutions supplémentaires suivantes, afin que l'aéroport s'adapte pleinement au territoire.

► **L'élargissement du couvre-feu de 23h à 7h.**

Nous demandons une extension des horaires du couvre-feu, permettant de respecter les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de sommeil, soit 8h00 pour un adulte. Les horaires actuels du couvre-feu entre minuit et 6h00 du matin ne permettent pas aux habitantes et habitants de bénéficier d'une durée de sommeil suffisante.

► **Le plafonnement du nombre de vols.**

L'activité de l'aéroport est croissante depuis sa création, augmentant de fait le niveau de nuisances pour les riveraines et riverains. En conformité avec les recommandations de l'ADEME, nous demandons ainsi qu'un plafonnement permettant de réduire l'activité actuelle de l'aéroport soit acté. Le nombre de vols autorisés à l'année doit à ce titre figurer dans le cahier des charges du futur concessionnaire afin que celui-ci puisse construire son modèle économique en connaissance de cause.

Si le volume de vols acceptables peut être mis en débat, nous rappelons d'ores et déjà que les conditions d'exploitation maximum définies pour Nantes-Atlantique lors du débat public de 2006 puis de la Déclaration d'utilité publique (DUP) en 2008 s'élevaient à 56.000 vols par an. C'est d'ailleurs ce chiffre qui avait été avancé pour justifier la nécessaire création d'un aéroport à Notre Dame des Landes.

Parallèlement, au-delà de nos attentes fortes concernant la place des élus dans l'élaboration du cahier des charges du futur concessionnaire et dans la gouvernance de l'aéroport, tel qu'exprimé dans la contribution des 24 maires, nous souhaitons que vous actiez l'abandon définitif du projet d'agrandissement de 400m de la piste, considérant les limites mentionnées dans les fiches transmises sur le sujet par monsieur le préfet par courrier en date du 20 octobre 2023.

Enfin, nous tenons à vous alerter sur la réelle lassitude de nos concitoyennes et concitoyens dans ce dossier. Celui-ci s'enlise depuis de trop nombreuses années, et, face à ce qui a été vécu comme un « déni » et un « mépris » de démocratie, de la colère, puis une vive amertume et une défiance vis-à-vis de nos institutions, quels qu'en soient les échelons, ont été exprimés. Les impairs des compagnies aériennes sur le couvre-feu, mais aussi les impressions de modification de trajectoires et l'augmentation du trafic, n'ont fait qu'augmenter ce sentiment. Cette colère, sourde et latente, est ravivée, au quotidien, par des nuisances sonores, en nuit ou en journée. Aussi, il nous semble aujourd'hui indispensable que les personnes concernées puissent être entendues, et qu'un véritable dialogue puisse s'instaurer directement entre l'Etat et les citoyens sur le sujet. Compte tenu de l'importance du moment, et des enjeux pour le quotidien des habitantes et habitants, la concertation que vous avez ouverte ne saurait s'arrêter au seul cercle des collectivités et des acteurs économiques du territoire.

Dans l'attente de vos réponses que nous espérons à la hauteur des difficultés générées par cette infrastructure au sein de la métropole, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Agnès BOURGEOIS, Maire de Rezé

Julie LAERNOES, Députée de la 4^{ème} circonscription de Loire-Atlantique

Fabien GRACIA, Maire de La Montagne

Jean-Sébastien GUITTON, Maire d'Orvault

CONTACT

Clément Le Reste

cabinetdumaire@mairie-reze.fr